



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Scrutin du 2 novembre 2014

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la commission scolaire par J. Charles Lambert, président d'élection, que :

1. **les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

• **Présidence**

• **Commissaire, circonscription :**

Circonscription 01

Circonscription 02

Circonscription 03

Circonscription 04

Circonscription 05

Circonscription 06

Circonscription 07

Circonscription 08

Circonscription 09

Circonscription 10

Circonscription 11

2. **toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou à celui du ou des adjoints habilités à recevoir toute déclaration de candidature aux jours et aux heures suivants :**

dates : du 23 septembre 2014 au 27 septembre 2014

heures : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

À NOTER – Le dimanche 28 septembre 2014, le bureau sera ouvert de 13 h à 17 h.

3. **si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,**

un scrutin sera tenu le :

2 novembre 2014 de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

26 octobre 2014 de 12 h à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Martin Girard.

5. Un électeur qui n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile peut choisir d'exercer ou de révoquer son droit de vote dans la commission scolaire anglophone. Il fait ce choix en présentant un avis écrit signé au président d'élection de la commission scolaire anglophone entre le 19 septembre 2014 et le 14 octobre 2014

Coordonnées du président d'élection de la commission scolaire anglophone :

Kathleen Balfour

7225, chemin Chambly, Saint-Hubert (Québec) J3Y 0N7

514 894-6727

6. **Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :**

Président d'élection

50, boulevard Taschereau, bureau 155, La Prairie (Québec) J5R 4V3

514 380-8899 poste 8085

Donné à La Prairie, le 15 septembre 2014.

J. Charles Lambert, président d'élection